

COMPTE-RENDU DES DELIBÉRATIONS DU COLLÈGE

JEUDI 15 OCTOBRE 2026

Le 15 octobre 2026, le collège de l'Autorité nationale des jeux ;

Vu la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 modifiée relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

Vu l'ordonnance n° 2019-1015 du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard, notamment son article 49 ;

Vu le décret n°2010-481 du 12 mai 2010 modifié relative à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité de régulation des jeux en ligne, notamment son article 5 ;

Vu le décret du 13 septembre 2022, les décrets du 7 et du 27 novembre 2024, le décret du 15 mars 2025 portant nomination de trois membres du collège et le décret du 22 juin 2026 portant nomination de deux membres du collège et du Président de l'Autorité ;

A adopté les décisions suivantes :

- ✓ [Décision n°2026-171 du 15 octobre 2026 portant délivrance d'un agrément de jeux de cercle en ligne à la société BETSSON France ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-172 du 15 octobre 2026 portant délivrance à la société BETSSON FRANCE de l'autorisation relative au partage des liquidités poker ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-173 du 15 octobre 2026 portant adoption du guide pratique LCB/FT pour les entreprises de JONUM ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-174 du 15 octobre 2026 portant délégation de pouvoirs en matière d'homologation des règlements et logiciels de jeux et de gestion du fichier des interdits de jeu ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-175 du 15 octobre 2026 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution et en ligne d'une version modifiée du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Loto® » ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-176 du 15 octobre 2026 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution et en ligne d'une version modifiée du jeu de loterie sous droits exclusifs additionnel dénommé « 2nd tirage Loto® » ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-177 du 15 octobre 2026 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution et en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Combo Trio » ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-178 du 15 octobre 2026 portant modification de la décision n°2026-118 du 19 mai 2026 portant adoption de la formule de l'algorithme d'identification des joueurs excessifs ou pathologiques développé à partir des données du support matériel d'archivage de l'ANJ.](#)

A adopté les avis suivants (non publiés):

- ✓ Avis n°2026-026 du 15 octobre 2026 portant modification du calendrier hippique (6ème saisine modificative sur le calendrier PH 2026) ;
- ✓ Avis n°2026-027 du 15 octobre 2026 portant sur le projet de contrat de concession présenté par la société HOPIS relatif à l'organisation de paris en réseau physique de distribution pour le tournoi de tennis WTA " Internationaux de Strasbourg" (Editions 2027-2028 et 2029) ;
- ✓ Avis n°2026-028 portant sur le projet de contrat de concession présenté par la société HOPIS relatif à l'organisation de paris en ligne pour le tournoi de tennis WTA " Internationaux de Strasbourg" (Editions 2027-2028 et 2029) ;
- ✓ Avis n°2026-029 du 15 octobre 2026 portant sur le projet de contrat de concession présenté par la Fédération Française de Hockey sur Glace relatif à l'organisation de paris en réseau physique de

- distribution sur les compétitions qu'elle organise (saisons sportives 2026-2027 à 2029-2030) ;
- ✓ Avis n°2026-030 du 15 octobre 2026 portant sur le projet de contrat de concession présenté par la Fédération Française de Hockey sur Glace relatif à l'organisation de paris en ligne sur les compétitions qu'elle organise (saisons sportives 2026-2027 à 2029-2030).

Décisions publiées sur le site de l'ANJ le 21 octobre 2026